

Un avenir

Écouter les travailleurs pour

VON OLIVER ROETHIG, LEITER VON UNI FINANZ

QUEL QUE SOIT LE SECTEUR, LES TRAVAILLEURS SOUFFRENT DEPUIS PLUSIEURS MOIS À MESURE QUE S'INSTALLE LA RÉCESSION PROVOQUÉE PAR LE RESSERREMENT DU CRÉDIT. MAIS UNE CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS QUI S'EST RETROUVÉE EN PREMIÈRE LIGNE DÈS LE DÉPART EST CELLE DE L'INDUSTRIE DE LA FINANCE OÙ CEUX QUI PERDENT LEUR EMPLOI ET LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE SONT PLUS NOMBREUX DE JOUR EN JOUR.

Personne ne peut dire combien d'emplois vont encore disparaître, de maisons seront saisies ou de fonds de pension seront ponctionnés avant que la crise finisse. Pour UNI Finance Syndicat mondial, assainir le système financier est la première chose à faire pour stopper la spirale infernale et mettre le cap sur la reprise.

Le remède ne consiste pas simplement à s'assurer que chaque prêt accordé aux banques soit soumis au contrôle des pouvoirs publics et que les sommes avancées restent leur propriété. Il ne s'agit pas non plus de renforcer la réglementation, même si une refonte complète des organes de régulation s'impose.

Il s'agit plutôt d'accompagner la surveillance et la réglementation de l'industrie de la finance d'un changement fondamental de la manière dont les banques mènent leur activité. Il est temps que la banque se détourne de la quête absolue du profit pour s'engager à fournir des produits financiers responsables et soutenables ainsi que des conseils qui répondent aux besoins des consommateurs.

L'industrie de la finance a une tâche énorme devant elle pour regagner la confiance de sa clientèle et, ce qui est tout aussi important, la confiance de ses salariés.

Ce ne sont pas les travailleurs qui doivent payer pour le fiasco causé par leurs directions et les organes de contrôle. UNI s'oppose à tout licenciement collectif imposé et insiste sur le fait que la restructuration doit être précédée d'un dialogue entre la direction et les syndicats aux échelons local, national et international.

Pour commencer, il faut que les firmes ouvrent leurs livres et communiquent aux représentants des salariés et aux syndicats toutes les informations relatives aux restructurations et leur laisser le temps suffisant de les consulter.

En particulier, le personnel d'un pays autre que celui du siège social de l'entreprise doit être associé à la démarche dans les cas où la direction négocie et conclut des accords mondiaux protégeant les normes fondamentales du travail et le dialogue social. De tels accords définissent le cadre dans lequel l'entreprise va engager un dialogue social constructif et gérer les relations professionnelles dans le monde entier.

Pour qu'une stratégie de relance durable fonctionne, il faut que les régulateurs et les contrôleurs financiers ainsi que les entreprises améliorent leurs procédures d'évaluation du

risque. Ils doivent tenir compte des procédures internes et des réalités de la conduite des activités. Au vu du degré d'insensibilité, d'ignorance et de cupidité dont ont fait preuve les grands patrons, il va de soi que les grandes questions à aborder porteront sur le paiement des primes, la vente des produits et la nécessité d'une formation du personnel au respect des règles, à la connaissance des produits financiers et à la détection des risques et des tendances qui se dessinent.

Les pratiques commerciales devront aussi changer de telle sorte que les salariés ne soient plus encouragés avec insistance à vendre des cartes de crédit ou des crédits hypothécaires ou tout autre produit financier à des consommateurs qui n'en ont pas les moyens, n'en ont pas besoin ou n'ont rien à y gagner.

Le but du changement est d'instaurer une culture telle que l'activité commerciale donne la priorité au consommateur. En d'autres termes, les objectifs à court terme visant un rendement maximum doivent céder la place à une stratégie d'entreprise à long terme et durable.

Cela veut dire que les rémunérations et les programmes d'incitation, quel que soit le niveau, doivent être réalistes, soutenables, axés sur le long terme et sur le consommateur. Par principe, il faut que les rémunérations au rendement ou les commissions de vente des employés de banque ne puissent jamais dépasser leur salaire fixe.

Par le biais de lignes directrices et de réglementations, les organes de régulation et de supervision de la finance doivent faire en sorte que ces principes soient mis en application par les entreprises. UNI Finance met actuel-

banca ble?

pour restaurer la confiance

lement au point une procédure qui permettra aux syndicats de rassembler des informations et d'évaluer les données dans ce domaine. Le but est d'identifier les tendances mondiales et régionales pour alimenter l'évaluation du risque et la supervision financière de l'échelon local à l'échelon global.

L'évaluation du risque ne peut donner de bons résultats que si elle prend en compte les expériences et les points de vue de ceux qui sont effectivement à la base de l'activité de l'entreprise, c'est-à-dire le personnel.

C'est pourquoi UNI Finance propose que chaque entreprise convienne avec les syndicats et ses autres parties prenantes d'une charte – un énoncé de mission – relative à la vente des produits financiers qui applique des normes explicites, publiques et vérifiables sur les modalités de ses opérations et ses pratiques de travail. UNI Finance invite les banques et les compagnies d'assurances, les associations de consommateurs, les pouvoirs publics et autres parties prenantes à élaborer ensemble une charte-type.

Bien qu'il ait été beaucoup question d'une réforme du système financier et que les politiciens aient promis une action déterminée et coordonnée, rien n'est encore fait et le temps court. Des mesures concrètes pour enrayer la crise et entamer la réforme du système financier restent à prendre.

Pour commencer, plus de transparence sur les engagements des banques et des compagnies d'assurances. Il faut rompre le cercle vicieux des concessions, des vœux pieux et du caractère inévitable des mauvaises nouvelles.

À l'avenir – et les millions de personnes qui ont vu leurs précieuses économies menacées seront d'accord

– il y aura lieu de séparer totalement les comptes commerciaux des valeurs spéculatives et de la banque d'investissement.

Il faudra instaurer un cadre mondial de supervision financière générale pour mettre un terme à la pratique du nomadisme opportuniste. Il faut une application stricte de la réglementation financière et des accords internationaux qui empêchent les banques de simplement déplacer leur siège social vers les pays à la réglementation la plus tolérante. Il faut une coordination étroite entre les autorités de régulation et de contrôle à tous les échelons.

Les pratiques financières aventureuses doivent être mises hors la loi et assorties de fortes pénalités pour ceux qui enfreignent les règles. Il faut interdire les transactions hors bilan, celles portant sur des produits financiers non cotés dans des bourses reconnues et les transactions financières avec des sociétés ou des personnes légalement domiciliées dans des paradis fiscaux ou des pays où la réglementation et le contrôle financier sont déficients.

Alors qu'ils renflouent le secteur bancaire et soutiennent les marchés financiers, les pouvoirs publics doivent faire en sorte de maintenir la diversité des institutions financières. Nous devons nous prémunir du danger d'une crise financière qui déboucherait sur une structure oligopolistique d'institutions privées. La stabilité de l'industrie est tributaire du maintien d'un éventail d'acteurs de petite, moyenne et grande taille, locaux, régionaux, nationaux et multinationaux, publics, privés et coopératifs.

La tâche est énorme et UNI Finance coordonne à l'échelon



mondial l'action syndicale pour une campagne publique en faveur de la recherche de solutions à la crise qui respectent les travailleurs et les consommateurs.

Cette campagne est poursuivie par les membres d'UNI à l'échelon national pour obtenir des réglementations et des législations qui protègent les travailleurs et les consommateurs. Notre campagne préconise une approche ascendante des pratiques dans le secteur de la banque et de l'assurance. Nous exhortons toutes les entreprises à la mettre en pratique et les gouvernements à mettre en place les mécanismes juridiques et réglementaires qui la rendront obligatoire.

Sans un changement fondamental, il sera impossible de remédier aux problèmes de fond de l'industrie de la finance. Tout cela est indispensable si nous ne voulons pas voir la crise que nous traversons aujourd'hui se répéter inévitablement un jour.